

## Covid-19 : Télétravail et contrôle du temps de travail

---

Expéditeur : gueant bernard

À : delphine.viot@ac-amiens.fr

Date : mardi 17 mars 2020 à 20:12 UTC+1

---

Madame la secrétaire générale,

Depuis hier, lundi 16 mars, de nombreux collègues identifiés pour leurs missions prioritaires au travers du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) télétravaillent à distance. Ils badgent au travers du VPN via le lien <http://tentation.in.ac-amiens.fr:8090/webquartz/self/>.

Certains d'entre-eux nous ont fait part d'oublis de pointage, le réflex n'étant pas acquis dans cette organisation très particulière et inhabituelle pour beaucoup. La situation inédite à laquelle nous sommes confrontés implique que l'équité entre les agents soit respectée, dans ce contexte particulièrement sensible et évolutif.

Aussi, nous nous interrogeons sur la nécessité de maintenir le principe même d'un décompte horaire pour nos collègues qui font déjà preuve d'une implication et d'un engagement remarquables. Un positionnement clair de bienveillance sur ce point serait le bienvenu pour les collègues concernés.

Bien cordialement,

Bernard GUÉANT  
Co-Secrétaire Académique du SNASUB-FSU d'AMIENS  
Site internet : <http://snasub-amiens.fr>